Département
D'ILLE-ET-VILAIN
Arrondissement
De RENNES
Canton
De MONTFORT

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260331-D_2026_20-DE

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 30 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Gonlay se sont réunis à la mairie de Saint Gonlay sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Claude DENIS, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M DENIS Jean-Claude ; Mme GOUGAUD Nathalie ; M DEBOOS Jean-Yves ; Mme LESAGE Sandrine ; M Rémi POULAIN ; Mme LECOMTE Rachel ; M ELLIOT Olivier ; Mme DAUCE Rachel ; M MESSU Mickael ; Mme LESIEUR Stéphanie ; M Patrick MERDRIGNAC.

Nombre de conseillers : en exercice = 11
Présents = 11
Votants = 11

Convocation : 23 Mars 2026

Délibération n° 2026.20
FINANCES : Subvention 2026

Organisme	**Proposition**
Resto du Cœur	150 €
Voyages scolaires et études (25% dans la limite de 40€)	300 €
Association Mel et Meu	450 €
Club du Gai soleil	400 €
Les Bancs de Bois	250 €
Comité des Fêtes	2500 €
Anciens Combattants	200 €
C.U.M.A.	50 €
Société de Chasse	150 €
Association pour le Patrimoine et les Chemins de randonnée de Saint-Gonlay	
	4450 €

Le Maire, Jean-Claude DENIS

MAIRIE DE SAINT-GONLAY
ILLE ET VILAINE

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 31/03/2026